



Pour publication immédiate

Le traité d'interdiction des bombes à sous-munitions entre en vigueur dans le monde entier

Les militants célèbrent cet événement et la Convention devient une loi contraignante internationale

(Londres, le 29 juillet 2010) – La Convention sur les bombes à sous-munitions entre en vigueur le dimanche 1^{er} août 2010, moment où elle devient une loi contraignante internationale dans les pays du monde entier. Dans des dizaines de pays, les militants de la Cluster Munition Coalition (CMC) se joindront à des organismes de l'ONU, aux gouvernements et aux organisations internationales lors d'événements célébrant l'entrée en vigueur rapide du traité de désarmement et humanitaire le plus important depuis plus d'une décennie.

« Les militants du monde entier célèbrent le triomphe des valeurs humanitaires sur une arme cruelle et injuste », a déclaré Thomas Nash, Coordinateur de la CMC. « À une époque où les préoccupations pour les décès des civils lors de conflits font partie des nouvelles, ce traité se distingue comme un exemple clair de ce que les gouvernements doivent faire pour protéger les civils et réparer les dommages déjà causés par les bombes à sous-munitions, en aidant les victimes et en rendant la terre sans danger ».

Adoptée à Dublin le 30 mai 2008 et ouverte à la signature à Oslo en décembre 2008, la Convention interdit l'utilisation, la fabrication, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions et exige la destruction des stocks sous huit ans, la dépollution des zones contaminées sous 10 ans, ainsi que l'assistance aux survivants des bombes à sous-munitions et aux communautés touchées. Le 1^{er} août, toutes les dispositions de la Convention deviennent pleinement et juridiquement contraignantes pour tous les États qui ont adhéré.

« Les nations qui demeurent en dehors de ce traité passent à côté du progrès le plus important en matière de désarmement de la dernière décennie », a déclaré Steve Goose, directeur de la division des armes à Human Rights Watch et co-président de la CMC. « Si les gouvernements se soucient un tant soit peu du droit humanitaire et de la protection des civils contre les effets néfastes des conflits armés, ils adhéreront immédiatement. »

À ce jour, 107 pays ont signé la Convention et 37 l'ont ratifiée. Parmi ceux-ci figurent d'anciens utilisateurs et fabricants de bombes à sous-munitions, ainsi que les pays touchés par ces armes. La stigmatisation internationale contre les bombes à sous-munitions s'instaure et la dernière utilisation confirmée de bombes à sous-munitions dans un conflit armé majeur s'est heurtée à une condamnation internationale quand la Russie et la Géorgie les ont utilisées lors du conflit pour l'Ossétie du Sud en août 2008.

« Le travail est déjà en cours pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention, ce qui montre que les États sont sérieux quant à mettre fin aux souffrances des civils causées par les bombes à sous-munitions, et à aider les survivants et les communautés touchées à jouir de leurs pleins droits humains », a déclaré Marion Libertucci, agent de sensibilisation à Handicap International et co-présidente de la CMC.

Ces dernières semaines, la Moldavie et la Norvège ont détruit le reste de leurs stocks de bombes à sous-munitions, rejoignant l'Espagne, qui a détruit ses stocks l'an dernier. Près d'une dizaine d'autres États ont entamé la destruction de leurs stocks, notamment le Royaume-Uni, un ancien grand utilisateur et fabricant de ces armes. En décembre 2009, l'Albanie a achevé la dépollution des sous-munitions sur son territoire, le premier pays signataire à le faire.

La CMC invite tous les gouvernements à participer à la première réunion des États parties à la Convention, qui se tiendra du 9 au 12 novembre en RDP Laos, le pays du monde le plus touché par les bombes à sous-munitions. Cette réunion importante jettera les bases pour de futurs travaux sur la Convention en réunissant pour la première fois les États parties au traité, les organismes de l'ONU, les organisations internationales, la société civile et les survivants des bombes à sous-munitions. Les

gouvernements partageront les progrès réalisés et établiront des plans d'action pour la mise en œuvre dans les délais fixés des dispositions du traité permettant de sauver des vies.

« Il y a seulement quelques années, de nombreuses personnes disaient que c'était un rêve impossible d'interdire les bombes à sous-munitions », a déclaré Branislav Kapetanovic, un porte-parole de la CMC qui a perdu ses quatre membres à cause d'une sous-munition lors d'une opération de dépollution en Serbie. « Ce que ce traité montre est que les personnes ordinaires, notamment les survivants des bombes à sous-munitions, peuvent faire partie de changements extraordinaires qui apportent de véritables améliorations à la vie des gens partout dans le monde. »

Depuis sa fondation en 2003, la CMC œuvre comme réseau mondial d'organisations de la société civile et de survivants des bombes à sous-munitions, en collaboration avec les gouvernements, les organismes de l'ONU et les organisations internationales pour négocier et promouvoir l'adhésion universelle à la Convention sur les bombes à sous-munitions.

Les militants de la CMC organisent des événements dans environ 75 pays sur tous les continents et à bord d'un navire sur l'Océan Arctique pour marquer l'entrée en vigueur et « battre le rappel pour interdire les bombes à sous-munitions », notamment des sessions de percussions, des projections de films, des débats, des parties de football et des expositions photographiques. (Voir ci-dessous pour une liste des pays où les événements auront lieu).

Pour consulter le document questions/réponses d'avril 2010 de la CMC, « From Words to Action : questions and answers on the Convention on Cluster munitions » (« Des paroles aux actes : questions et réponses sur la Convention sur les bombes à sous-munitions »), veuillez suivre le lien :

<http://www.stopclustermunitions.org/wp/wp-content/uploads/2010/04/cmc-from-words-to-action-qa.pdf>

Pour plus de renseignements ou pour organiser un entretien, veuillez contacter :

À Londres, Conor Fortune : +44-(0)20-7256-9500; ou +44-(0)75-1557-5174 (portable) ; ou

conor@stopclustermunitions.org

À Genève/Londres, Samantha Bolton : +41-79-239-2366 (portable)

NOTES

À propos des bombes à sous-munitions

Une bombe à sous-munitions est une arme contenant de multiples – parfois des centaines – de petites sous-munitions explosives ou mini-bombes. Les bombes à sous-munitions sont larguées en vol ou tirées au sol et sont conçues pour s'ouvrir entre ciel et terre, libérant les sous-munitions et saturant une zone pouvant atteindre la taille de plusieurs terrains de football. Cela signifie qu'elles ne peuvent pas faire la distinction entre civils et soldats. Nombre de sous-munitions n'explosent pas à l'impact et restent une menace pour les vies et les moyens de subsistance pendant des dizaines d'années après un conflit.

À propos de la Convention sur les bombes à sous-munitions

La Convention sur les bombes à sous-munitions interdit l'utilisation, la fabrication, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions et exige que le pays procède sous 10 ans à la décontamination des zones touchées et détruise les stocks de l'arme sous huit ans. La Convention comporte des dispositions révolutionnaires exigeant une assistance aux victimes et aux communautés touchées. Signée à Oslo en décembre 2008, elle est le traité de désarmement international le plus important depuis la Convention sur l'interdiction des mines de 1997, interdisant les mines antipersonnel.

À propos de la Cluster Munition Coalition (CMC)

La CMC est une coalition internationale regroupant environ 350 organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans environ 90 pays pour encourager une action urgente contre les bombes à sous-munitions. La CMC facilite les efforts des ONG dans le monde entier pour éduquer les gouvernements, le public et les médias sur les problèmes posés par les bombes à sous-munitions et pour inciter à l'universalisation et la pleine mise en œuvre de la Convention de 2008 sur les bombes à sous-munitions.

<http://www.stopclustermunitions.org/>

Les 107 pays suivants ont signé la Convention

Afghanistan, Albanie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Canada, Cap Vert, République Centrafricaine, Cameroun, Tchad, Chili, Colombie, Comores, RD Congo, République du Congo, Îles Cook, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Le Salvador, Fiji, France, Gambie, Allemagne, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, le Vatican, Honduras, Hongrie, Islande, Indonésie, Irak, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, RDP Laos, Liban, Lesotho, Liberia, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine FYR, Madagascar, Malawi, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, République de Moldavie, Monaco, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nauru, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Nicaragua, Niger, Nigeria, Norvège, Palau, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Rwanda, Samoa, San Marino, Sao Tomé et Príncipe, St. Vincent et les Grenadines, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Slovénie, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Royaume-Uni, Uruguay, Zambie.

Parmi ceux-ci, les 37 pays suivants ont ratifié la Convention

Albanie (16 juin 2009), Autriche (2 avril 2009), Belgique (22 déc. 2009), Burkina Faso (16 février 2010), Burundi (25 sept. 2009), Croatie (17 août 2009), Danemark (12 février 2010), Equateur (11 mai 2010), Fiji (28 mai 2010), France (25 sept. 2009), Allemagne (8 juillet 2009), le Vatican (3 déc. 2008), Irlande (3 déc. 2008), Japon (14 juillet 2009), RDP Laos (18 mars 2009), Lesotho (28 mai 2010), Luxembourg (10 juillet 2009), Macédoine (8 oct. 2009), Malawi (7 oct. 2009), Mali (30 juin 2010), Malte (24 sept. 2009), Mexique (6 mai 2009), Moldavie (16 février 2010), Monténégro (25 janvier 2010), Nouvelle Zélande (22 déc. 2009), Nicaragua (2 nov. 2009), Niger (2 juin 2009), Norvège (3 déc. 2008), Samoa (28 avril 2010), San Marino (10 juillet 2009), Seychelles (20 mai 2010), Sierra Leone (3 déc. 2008), Slovénie (19 août 2009), Espagne (17 juin 2009), Royaume-Uni (4 mai 2010), Uruguay (24 sept. 2009), Zambie (12 août 2009).

Des événements auront lieu dans les pays suivants pour célébrer l'entrée en vigueur de la Convention :

Afrique : Burundi, RD Congo, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Mali, Malawi, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Togo et Ouganda ;
Amériques : Argentine, Canada, Colombie, **El Salvador**, Grenade, Guatemala, Mexique, Pérou, États-Unis, Uruguay et Venezuela ;
Asie et le Pacifique : Australie, Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, RDP Laos, Népal, Nouvelle Zélande, Pakistan, Philippines, Thaïlande et Vietnam ;
Europe : Albanie, Océan Arctique, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Irlande, Italie, Kosovo, Luxembourg, Macédoine, Moldavie, Pays-Bas, Norvège, Fédération Russe, Serbie, Slovaquie, Espagne, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Royaume-Uni ; et **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : Bahreïn, Égypte, Irak, Koweït et Syrie.

Pour des informations complètes sur les événements organisés par la CMC dans le monde entier, veuillez suivre le lien : <http://www.august1.org/events>